



Pavé du Moulin / Chemin Napoléon

QUEL *ESPACE DE NATURE* POUR DEMAIN ?



Cahier de concertation

Le contexte

Le futur espace naturel « Pavé du Moulin / Chemin Napoléon » se situe au cœur de la Métropole Européenne de Lille, entre Lille, la ville de Hellemmes, de Lezennes et de Villeneuve-D'ascq.

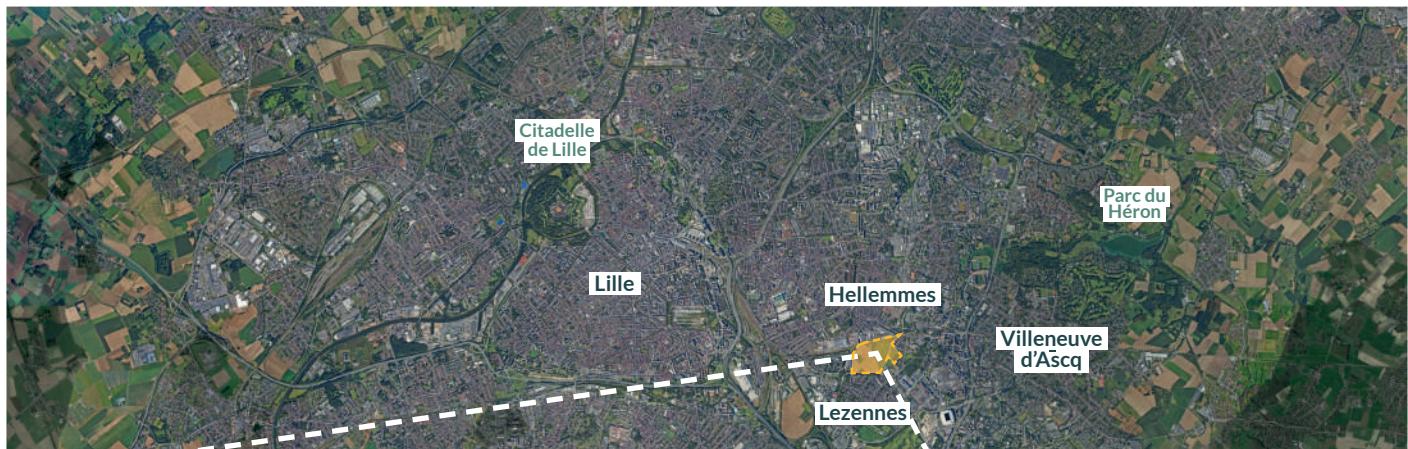
Ce site de 25 hectares est encadré par deux axes routiers et se situe entre plusieurs entités importantes : au Nord le technicentre et le siège social de la SNCF, à l'Est le centre commercial Heron Parc et à L'Ouest le centre hospitalier Espoir et la Z.I du Hellu.

Le rôle actuel de cet espace, à maintenir ou à faire évoluer, pose aujourd'hui d'importantes questions : il présente à la fois un usage d'agriculture en ville et de promenade des habitants mais il est aussi un lieu de nature à fort enjeux écologiques puisqu'il s'agit de l'habitat naturel de plusieurs espèces de chauves-souris. Ces habitantes ailées y hibernent notamment, au sein d'un important réseau souterrain qui prend la forme de puits et de galeries

*Quel rôle demain pour cet espace ?
Comment faire vivre ensemble la faune, la ville et ses habitants ?
Quelle place pour l'agriculture urbaine ?*

Pour répondre à ces questions, la Métropole Européenne de Lille lance donc une étude urbaine, paysagère et écologique en concertation avec ses habitants pour travailler à la définition d'un futur espace de nature en ville, véritable poumon vert et site d'accueil d'une faune et d'une flore locale à préserver.

Le périmètre d'étude : à l'échelle de la Métropole Européenne de Lille



Zoom : l'espace en devenir



Les réflexions d'urbanisme se portent sur des temps longs. Ainsi cette étude concerne un futur espace à l'horizon de **2030 - 2035**

Un territoire Renaturé

À l'échelle de la Métropole Lilloise, un plan de développement des espaces naturels métropolitains définit une stratégie ambitieuse à horizon 2035 pour permettre de préserver, renforcer et valoriser les espaces paysagers et naturels du territoire. Une démarche de sensibilisation du grand public est également à l'œuvre au travers de ce plan, intégrant également la question des espaces verts et de nature accessibles au public.

Quels objectifs ?

► Identifier

les espaces naturels, la faune et la flore sur le territoire

► Protéger

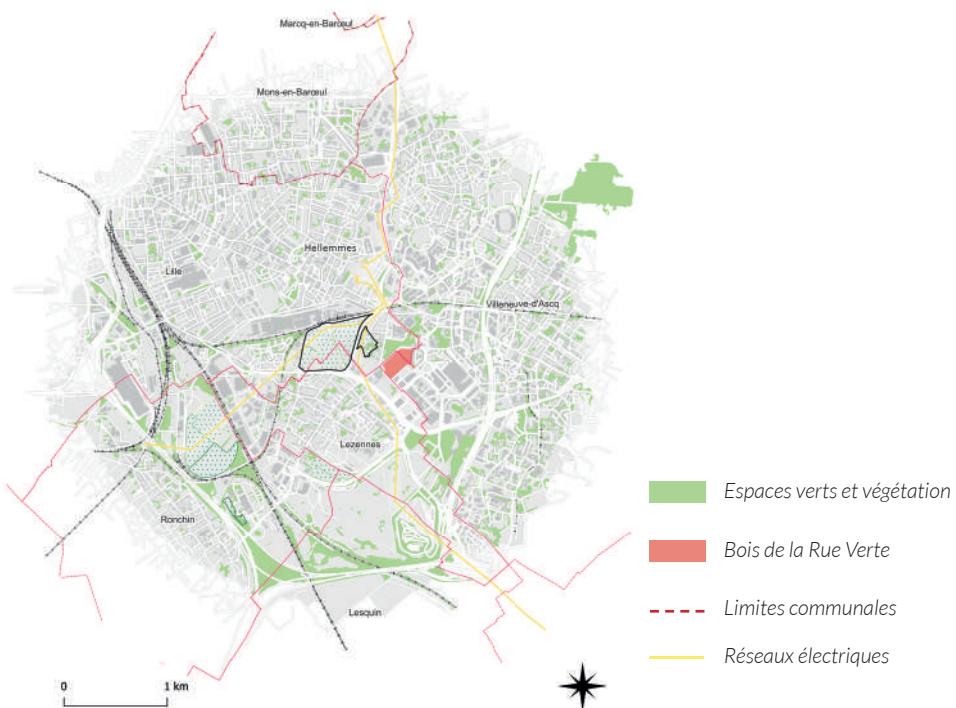
les espèces végétales et animales présentes au sein de la Métropole

► Renaturer / Restaurer

la ville, ses environs et les sites dits «d'intérêt écologique»

► Crée de la plus-value

en écologie, et générer des gains de biodiversité pouvant compenser les projets urbains



Le secteur s'inscrit donc dans ce contexte, présentant un enjeu fort avec la présence de réseaux souterrains qui sert d'habitat pour plusieurs espèces de chauves-souris, mais aussi par sa proximité avec des zones résidentielles et d'activités.

En effet, le secteur est aujourd'hui en grande majorité occupé par l'exploitation agricole en ville. L'agriculture urbaine, les jardins potagers et le maraîchage à petite échelle sont autant de thématiques qui peuvent permettre de redonner un rapport de proximité à ce lieu auprès des habitants, en tant qu'espace nourricier au coeur des quartiers.

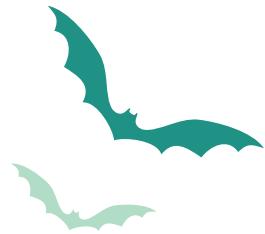
C'est donc une question d'équilibre entre les enjeux de renaturation et de préservation du site et la création potentielle d'un espace naturel de proximité qui pourrait accueillir, dans le futur, des usages variés et multiples.

En prenant en compte les objectifs de renaturation, il apparaît déjà probable que 50% de l'espace soit attribué à terme au développement de la nature. Il resterait donc 50% (12,5 hectares) pour lesquels il faut encore définir les usages.

Ce travail doit donc logiquement passer par une lecture fine du paysage et de ce qui le composera, pour proposer un espace de nature qui soit partagé et permette l'épanouissement du Vivant dans son ensemble !



Un habitat pour Les chauves-souris



Chiroptères : C'est le nom scientifique que l'on donne à la famille des chauves-souris.

Toutes les espèces de chiroptères sont protégées, notamment au niveau Européen comme le **Murin à oreilles échancrées**, une chauve-souris très présente sur le territoire Lillois.

Catiches : Terme du Nord de la France désignant un souterrain façonné par l'homme ou présent naturellement. À Lille, les catiches désignent par exemple des entrées de carrières souterraines d'exploitation de craie. Elles abritent aujourd'hui plusieurs espèces de chiroptères recensées.

La ville comme habitat des chauves-souris

La Métropole Européenne de Lille s'est lancée dans la mise en œuvre d'un plan chiroptères afin de permettre le développement du territoire tout en permettant de préserver les chauves-souris. Dans ce cadre, elle s'est engagée à améliorer le niveau de connaissance de son réseau de catiches et des espaces naturels pour mieux comprendre leurs rôle vis-à-vis des populations de chiroptères et ainsi, mieux les protéger.



Exemple de catiche Lilloise

Une cohabitation fragile

L'étude des catiches et des différentes espèces de chauves-souris présentes sur le territoire permet d'observer les limites de la cohabitation avec l'homme et donc de questionner le rôle d'espaces comme celui du périmètre, qu'il apparait comme prioritaire de préserver. En effet certaines formes d'Urbex (exploration urbaine) et d'autres formes d'intrusions au sein des catiches vient aujourd'hui nuire aux périodes d'hibernation des chauves-souris, très sensibles au bruit et à la lumière.

10

Espèces de chiroptères
recensées sur
le périmètre

Près de
1700

Individus de différentes
espèces recensées
sur le territoire depuis 2015

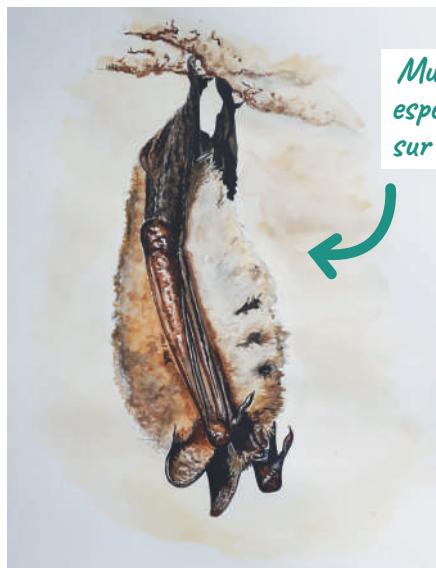


Illustration Murin à oreilles échancrées
©Claire Poitout

Murin à Oreilles échancrées
espèce commune protégée
sur le territoire

Le « Swarming » Une pratique capitale sur le site

De nombreuses chauves-souris se regroupent à l'automne dans les arbres présents sur et autour du site pour se reproduire.

Ce phénomène naturel assure la préservation de leurs espèces.

En plus des réseaux souterrains dans lesquels elles hibernent, la présence d'arbres est donc très importante pour assurer le bien-être de ces espèces et représente donc un enjeux majeur pour le site.

Donnez votre avis !

Pour envisager l'avenir de ce périmètre entre site de préservation naturelle et rôle au cœur de la ville, la Métropole Européenne Lilloise invite les habitants et les parties concernées (Chambre de l'agriculture, zones commerciales environnantes...) à construire ensemble un projet d'espace de nature.

Plusieurs rencontres sont organisées, afin de recueillir vos besoins et vos attentes pour proposer *un espace construit ensemble, partagé et qui fait sens.*

Planning prévisionnel

--- étude urbaine et paysagère

▲ actions de concertation

Diagnostic technique

Définition des enjeux, étude du site et de la faune et flore présente

Septembre
2024

Lancement

Cahier de concertation
et questionnaire

Début
2025

Production de scénarios d'aménagements

Propositions de plusieurs pistes d'aménagement du futur site, en réponses aux enjeux de l'étude

Mai
2025

Atelier habitants
«Créer un scénario habitant»

Permanences
et atelier avec les enfants

Approfondissement d'un scénario préférentiel

Définition en détail des principes d'organisation, cheminement, ambiances...

Juillet
2025

Fin de concertation

Atelier habitants
«Les usages du futur espace
public»

Restitution
de la concertation

Votre avis est important !

Plus d'information sur le projet, les modalités de participations aux différents ateliers et leurs dates définitives à l'adresse suivante :

www.participation.lillemetropole.fr

Répondez au questionnaire !

(disponible jusqu'au 03 Mars 2025)



Scannez le QR Code
pour accéder à la version web

Ou en version papier
à récupérer en Mairie

 **Mairie d'Hellemmes**
155 Rue Roger Salengro, 59260 Hellemmes

Le lundi
8h-12h30 | 13h30-17h
Du mardi au vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h
Le samedi
8h30-12h

 **Mairie de quartier de Fives**
127ter rue Pierre Legrand, 59000 Lille

Du lundi au vendredi
9h00-12h30 | 13h15-17h
(fermeture le 3e mardi de chaque mois)

 **Mairie de Lezennes**
1 Pl. de la République, 59260 Lezennes

Le lundi et mercredi
9h-12h30 | 13h30-17h30
Le mardi, jeudi et vendredi
8h30-12h30 | 13h30-17h30
Le samedi
9h-12h